



LE PATRIMOINE ARBORÉ DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Les paysages normands sont marqués par la présence de l'arbre qui façonne le bocage, les clos-masures et les boisements des vallées. Ce patrimoine se retrouve pourtant fragilisé.

Les haies connaissent un déclin marqué, et même si la superficie forestière a légèrement progressé, la demande croissante en bois conduit à une exploitation sylvicole susceptible de fragiliser les écosystèmes forestiers.

Ainsi, les haies et les forêts s'inscrivent au cœur des enjeux de transition énergétique et de préservation de la biodiversité.



Surface arborée

82 456 ha

Soit un taux de boisement
de 13 % contre 31 %
en France métropolitaine



Linéaire de haies

26 688 km

Soit une densité moyenne
de 43 m/ha contre 28 m/ha
en France métropolitaine

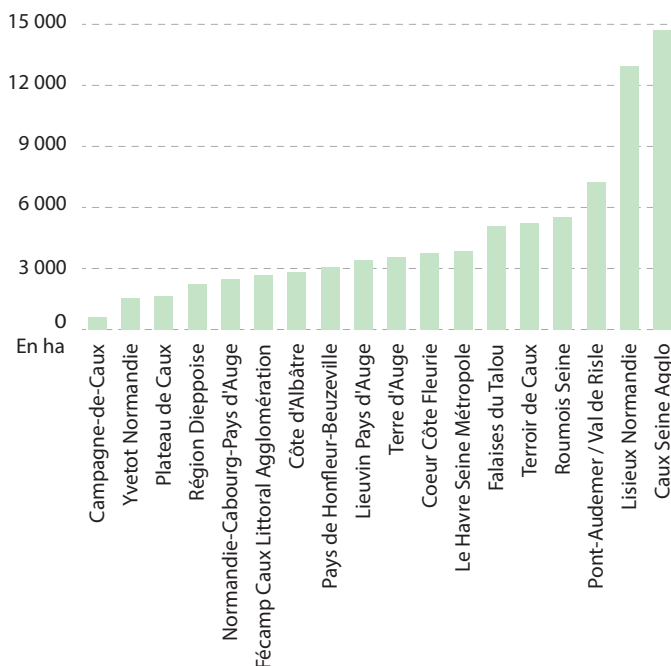
UNE PRÉSENCE DE LA FORÊT CONTRASTÉE



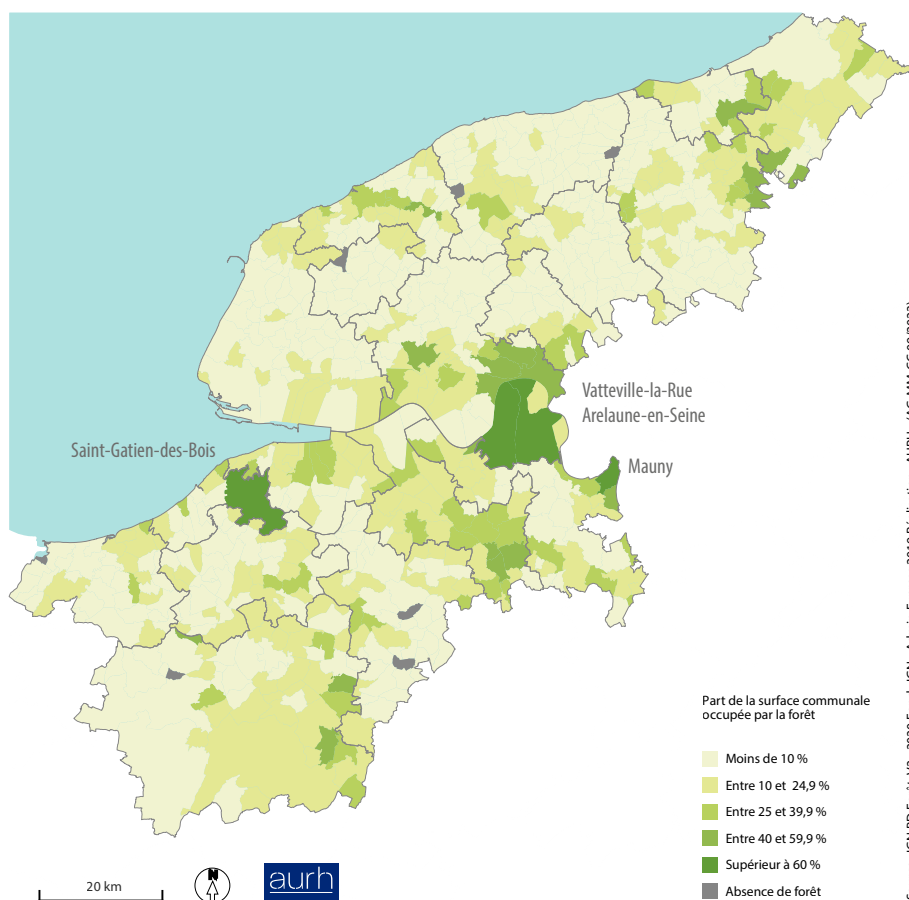
Les zones boisées de l'estuaire de la Seine occupent 82 456 hectares, avec des disparités importantes. Cœur Côte Fleurie se distingue par la plus grande proportion de forêt (31 % de sa surface), équivalente à la moyenne nationale.

À l'inverse, Campagne-de-Caux possède le taux de boisement le plus bas (4 %). Caux Seine Agglo se démarque grâce à la forêt de Brotonne (14 467 ha) et la taille moyenne de ses boisements élevée (28 ha). Pont-Audemer / Val de Risle compte aussi de vastes forêts, avec 25 % de ses massifs qui dépassent 10 ha. Yvetot Normandie se caractérise par des forêts petites et fragmentées, avec près de 75 % de boisements de moins de 2 ha. Il est à noter que 7 des 694 communes de l'estuaire n'ont pas de forêt.

Surface occupée par la forêt

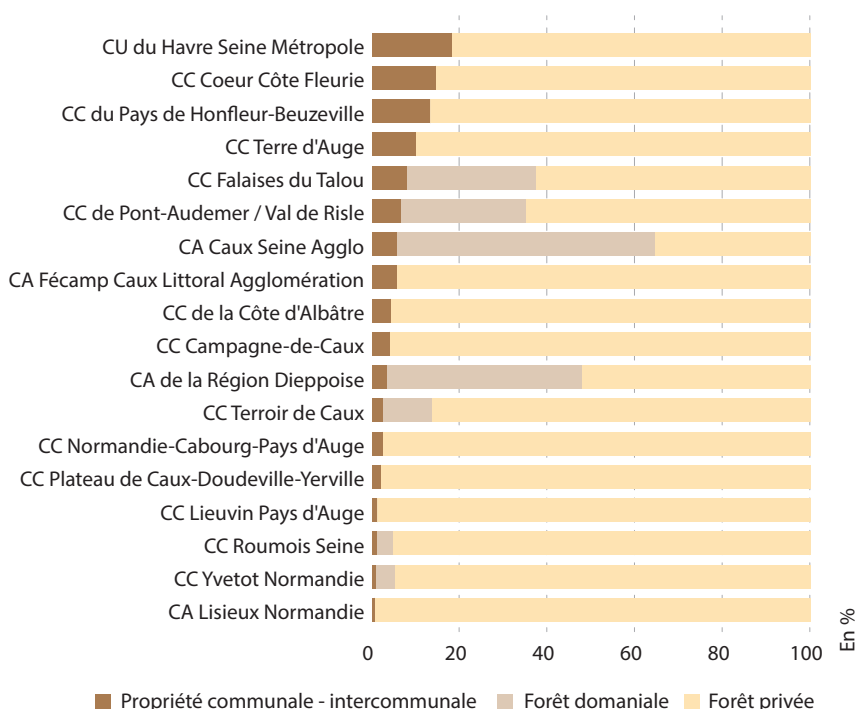


Part de la surface communale occupée par la forêt*



*surface boisée de plus de 5 000 m²

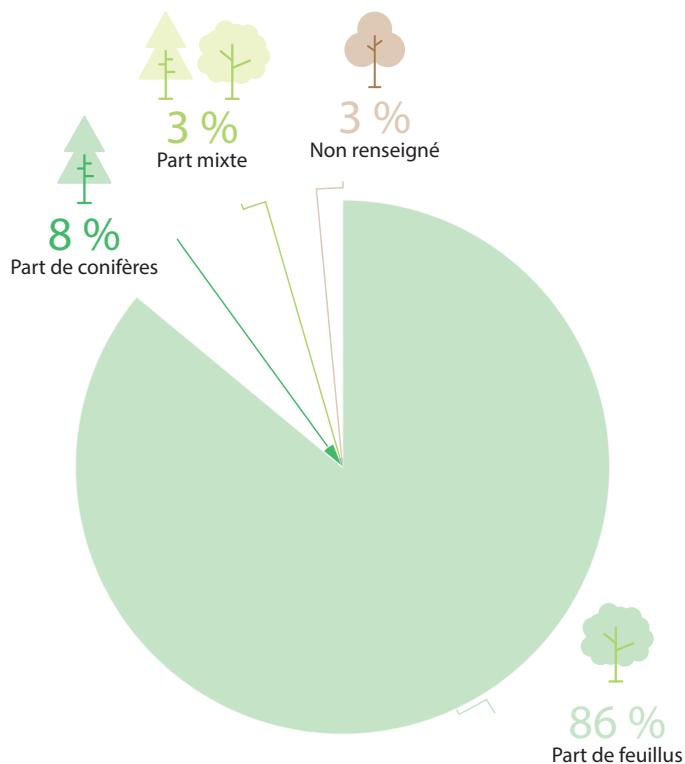
Forêt et propriété foncière



DES FORÊTS MAJORITAIREMENT PRIVÉES ET DES PRÉLÈVEMENTS EN HAUSSE

La forêt privée représente près de 75 % des forêts. La moitié des forêts privées normandes ne dispose pas de Plan Simple de Gestion, document caractérisant la forêt et programmant les différentes coupes. Sur le territoire, 86 % des forêts sont constituées de feuillus (81% en Normandie). Entre 2012 et 2020, en Normandie, 1,3 million de m³ de feuillus et 0,4 million de m³ de conifères étaient prélevés chaque année. Soit un taux de prélèvement (rapport entre le volume de bois prélevé et celui produit par la forêt) de 71 % (47 % entre 2005 et 2013). Pour les forêts privées ce taux est passé de 31 % à 66 %. Si ces résultats sont à nuancer du fait d'une évolution de méthodologie, ils illustrent la pression croissante sur les forêts et les enjeux liés à sa gestion, notamment en forêt privée.

Répartition des peuplements à l'échelle de l'Estuaire



Sources & définitions

BD forêt® v2.0 de l'IGN (millésime 2012 pour la Seine-Maritime, et 2009 pour l'Eure et le Calvados).

Dispositif national de Suivi des Bocages, issu du croisement de la BD TOPO® de l'IGN (millésime 2012 pour la Seine-Maritime et 2009 pour l'Eure et le Calvados) et du Registre Parcellaire Graphique 2012.

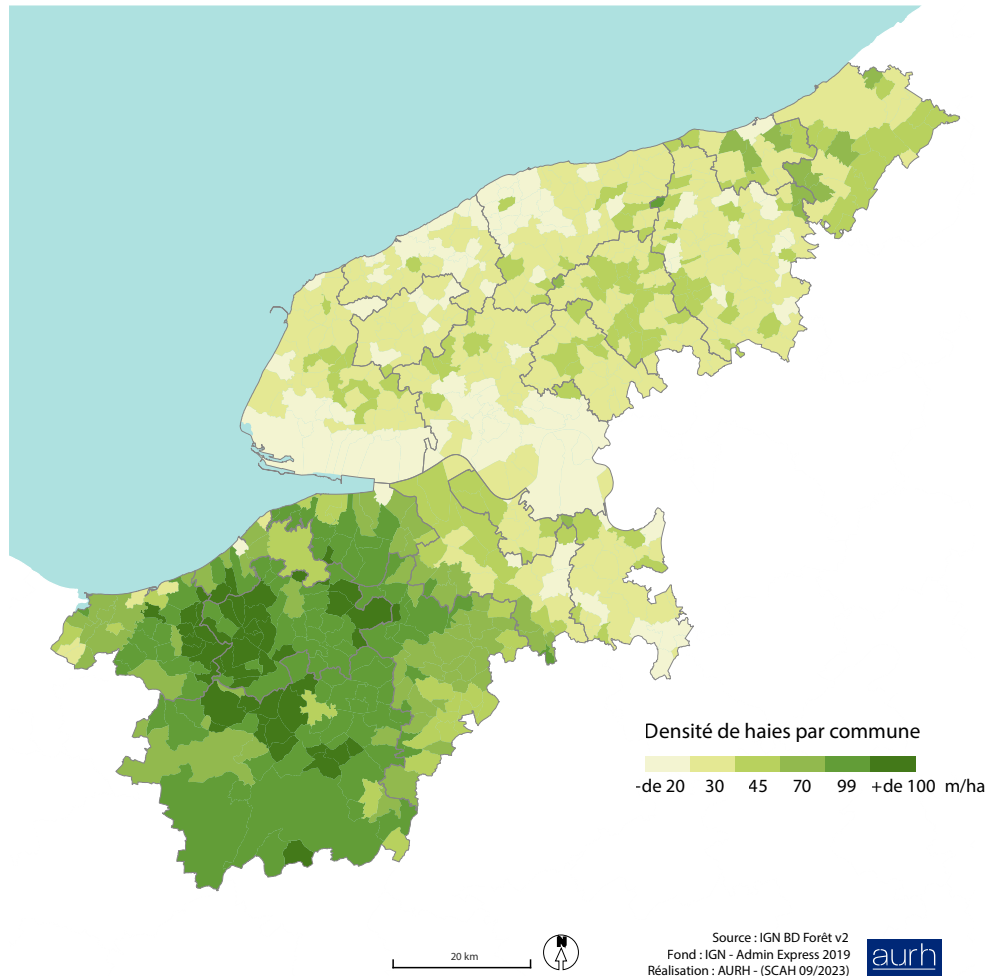
Forêt domaniale : forêt propriété de l'état.

Peuplement feuillu : surface couverte à plus de 75 % par des feuillus (chêne, hêtre, frêne...).

Peuplement conifère : surface couverte à plus de 75 % par des conifères (pins, sapins, épicéas...).

Peuplement mixte : surface sur laquelle ni les feuillus ni les conifères ne couvrent plus de 75 %.

Densité de haies par commune



LES HAIES, PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER FRAGILE

Les haies jouent un rôle emblématique dans le paysage normand, faisant de cette région la troisième en termes de densité de haies en France métropolitaine. En moyenne, on trouve 57 mètres de haies par hectare en Normandie, contre seulement 28 mètres par hectare dans le reste de la France.

Terre d'Auge est l'intercommunalité qui affiche la densité de haies la plus élevée, atteignant 100 mètres par hectare. Ce résultat est en partie attribuable à la commune de Repentigny, qui affiche la densité de haies la plus élevée de tout l'estuaire, avec 140 mètres par hectare. En revanche, Fécamp Caux Littoral présente une densité de haies bien moindre, n'atteignant que 21 mètres par hectare en moyenne.

Afin de préserver ce patrimoine fragile, plusieurs territoires se sont engagés dans la replantation de haies, notamment Le Pays de Honfleur-Beuzeville, Fécamp Caux Littoral, Campagne-de-Caux, Caux Seine Agglo et Le Havre Seine Métropole, lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt 2022 « Opération Normandie Haies ».



Retrouvez cette publication sur notre site internet : www.aurh.fr/infographies5
Vous découvrirez dans la version en ligne des graphiques et cartes interactifs.